



Réunion publique de lancement

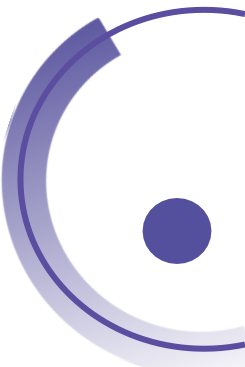
Saint-Avold, 25 septembre 2025

**Concertation préalable
24 septembre – 19 novembre 2025**



Salvatore COSCARELLA

*Président de la Communauté d'Agglomération
Saint-Avoid Synergie*



Peter Majeranowski

Président Directeur Général

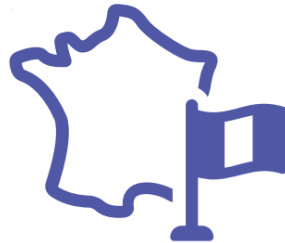




Le choix de la France



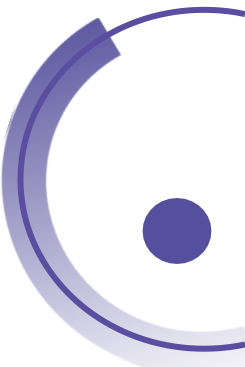
L'Europe possède de fortes ambitions politiques en matière de recyclage et développement de l'économie circulaire.



La France possède **un mix énergétique bas-carbone**, favorisant la création de **Circ France en 2024 pour porter le projet Circadian**.



La plateforme européenne chimique et industrielle de Carling-Saint-Avold choisie pour **participer à la redynamisation d'un territoire stratégique à fortes valeurs**.



Les chiffres clés du projet



71 500 tonnes
de textiles recyclés

soit 1 million de t-shirts/jour

3 unités

unité de **préparation et de contrôle qualité**, unité **industrielle**, cellule de **recherche et de développement**.

450 millions €
de budget d'investissement

2028
mise en service industrielle

200 emplois
directs et indirects



Valérie Trommetter Luc Martin

*Garants de la Commission Nationale
du Débat Public*



Qu'est-ce que la CNDP ?



Autorité



Indépendante

« Toute personne a le droit [...] **d'accéder aux informations** relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de **participer à l'élaboration** des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement. »

Les 6 principes de la CNDP



INDÉPENDANCE

Vis-à-vis de toutes les parties prenantes



NEUTRALITÉ

Par rapport au projet



TRANSPARENCE

Sur son travail, et dans son exigence vis-à-vis du responsable de projet



ARGUMENTATION

Approche qualitative des contributions, et non quantitatives



ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

Toutes les contributions ont le même poids, peu importe leur auteur



INCLUSION

Aller à la rencontre de tous les publics

Le rôle des garants



valerie.trommetter@garant-cndp.fr



luc.martin@garant-cndp.fr

- **Garantir la procédure de concertation** c'est-à-dire assurer le droit à l'information et le droit à la participation prévu par le code de l'environnement
- **Veiller à la qualité, la sincérité et l'intelligibilité des informations** qui seront diffusées ainsi qu'au bon déroulement de la concertation préalable et à la possibilité de formuler des questions et de donner son avis sur le projet.
- **Produire, à l'issue de la concertation préalable, un bilan de la concertation** qui sera rendu public et qui sera transmis au responsable de projet et à la CNDP



Les objectifs de la rencontre



**Lancer la concertation
préalable**



Présenter le projet



**Recueillir vos questions
pour préparer les
prochaines rencontres**

Le déroulé

1 La concertation préalable

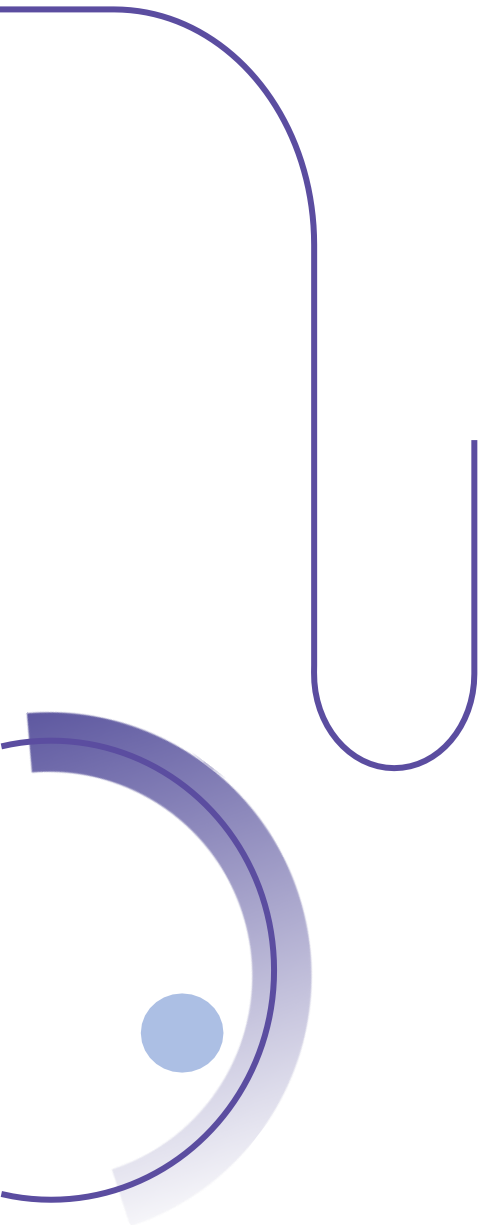
2 Le projet Circadian : enjeux et procédé

Questions / Réponses

3 Le projet Circadian : intégration sur le territoire

Questions / Réponses

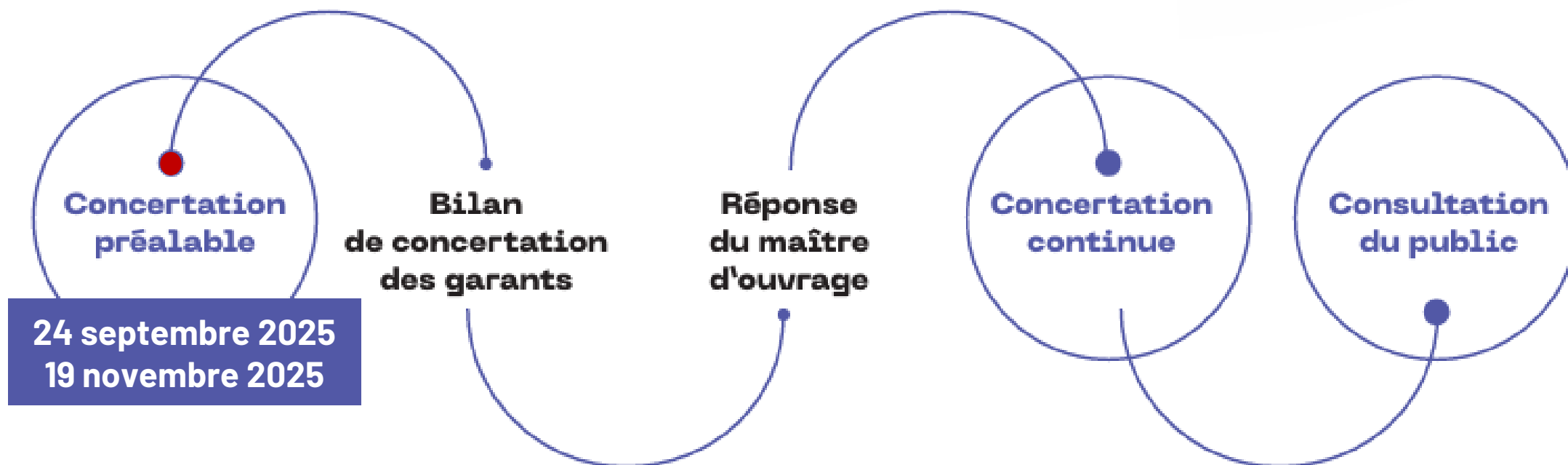




1

Le dispositif de concertation

La procédure de participation du public



Comment s'informer et contribuer ?



**Le dossier de concertation
et sa synthèse**



circadian-concertation.fr

**Le site internet de la
concertation**



Les cahiers d'acteurs



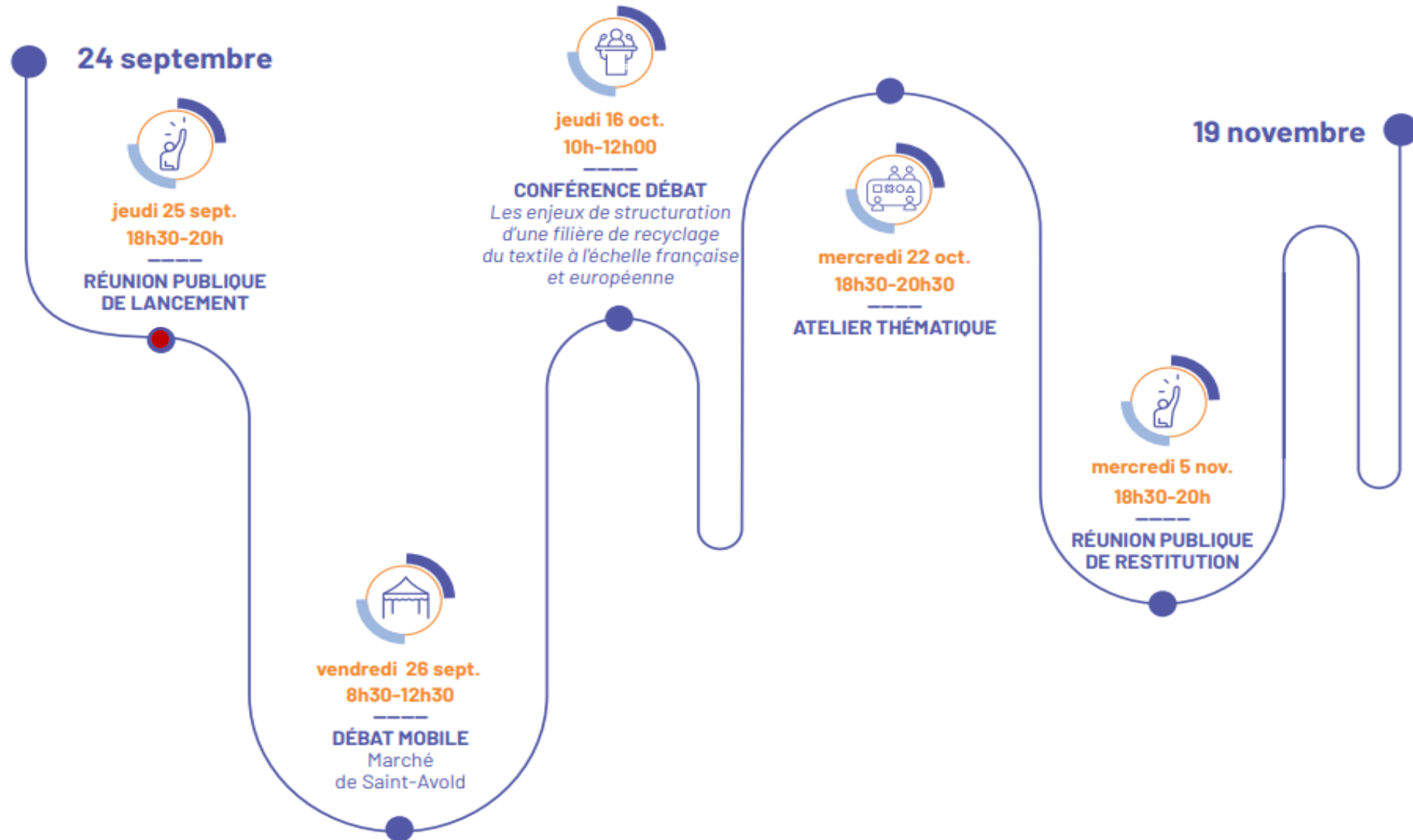
Les registres de contribution
Papier et numérique

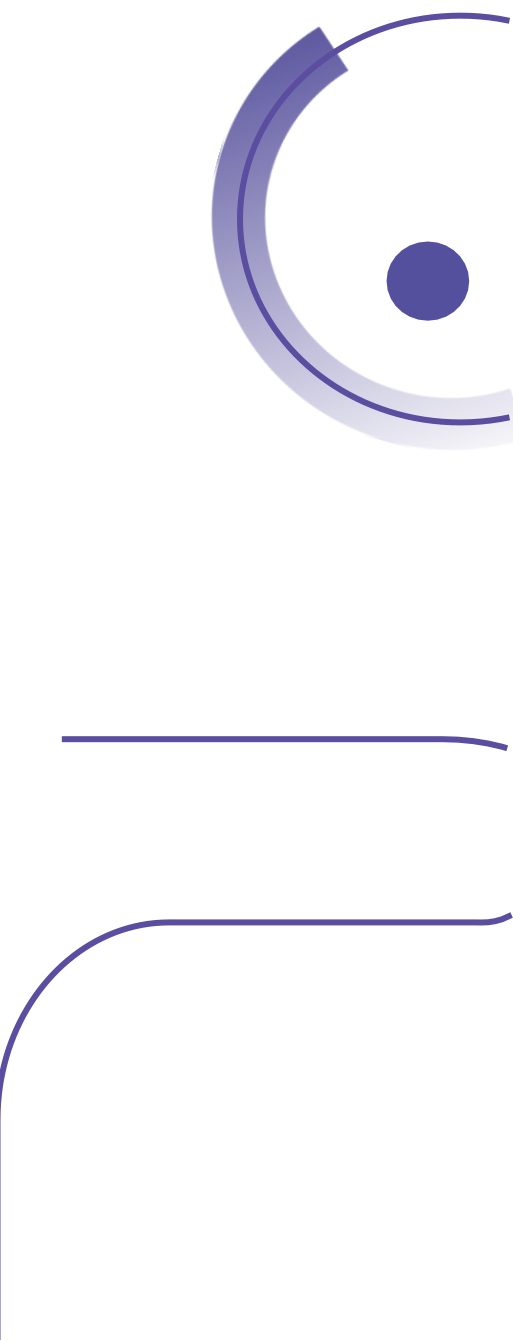
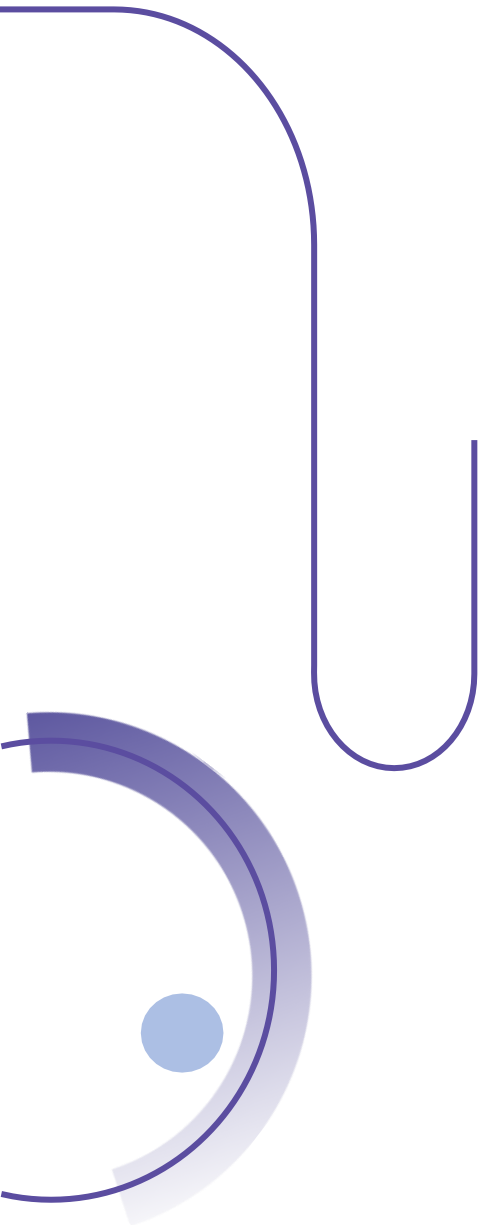


06 45 12 20 95

La messagerie vocale

Comment participer ?





2 Le projet Circadian

Les enjeux de la filière des textiles



RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Diminuer l'utilisation des ressources naturelles
Décarboner la filière et proposer une nouvelle vie aux textiles en fin de première utilisation

Jusqu'à 8 % des émissions mondiales de CO₂



INDUSTRIALISER LA FILIERE DU RECYCLAGE

Innover avec le recyclage chimique des textiles non recyclables aujourd'hui
Apporter des solutions d'envergure pour développer la filière du recyclage

Moins de 1 % du textile produit mondialement est recyclé vers du textile

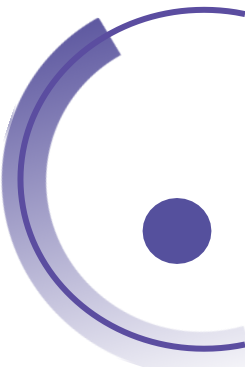


RENFORCER UN ECOSYSTEME LOCAL

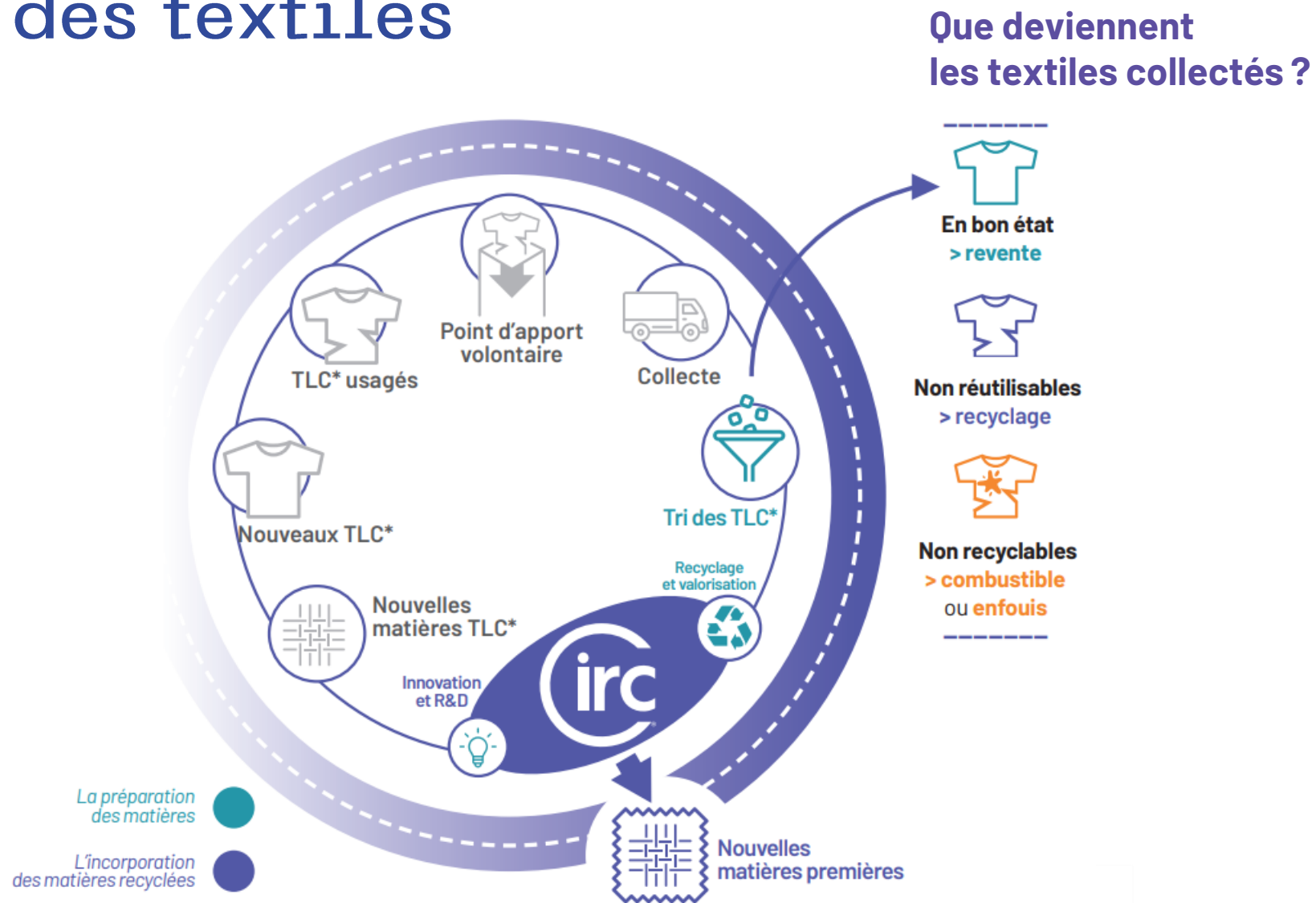
Trouver des débouchés locaux dans le recyclage pour les trieurs français et européens

Permettre le passage à l'échelle des solutions de tri du textile

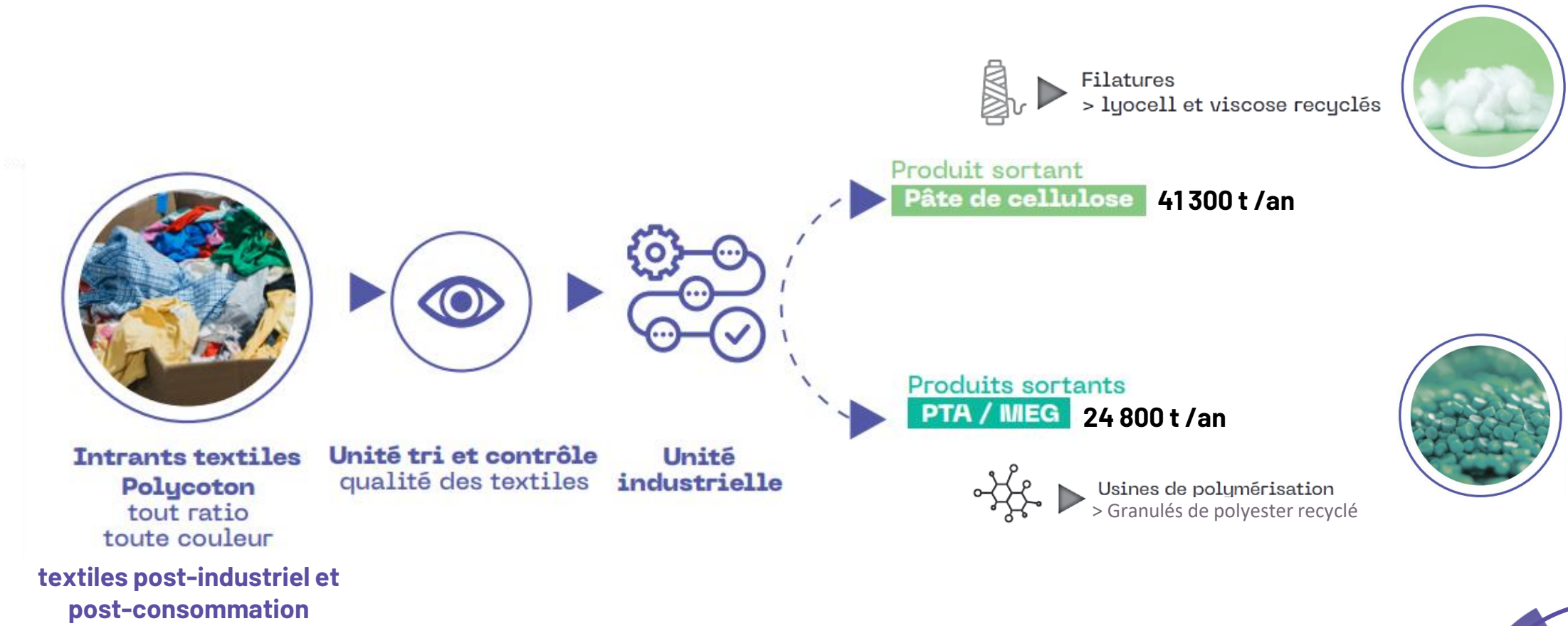
187 500 tonnes de textiles triées par an



La filière des textiles



Le projet Circadian, de quoi parle-t-on ?



Zoom sur les intrants textiles polycoton



Traitement de 71 500 tonnes de textiles usagés par an (200 tonnes par jour)



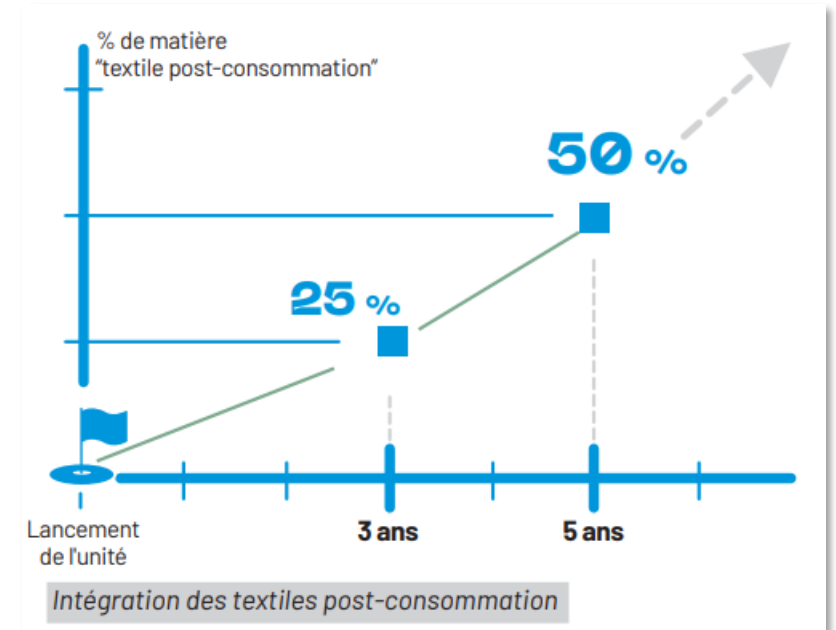
Textile post-industriel

Chutes industrielles issues de la fabrication, provenant principalement d'usines textiles en Europe (bassin méditerranéen) et en Asie (Indonésie, Inde, Bangladesh, Vietnam).

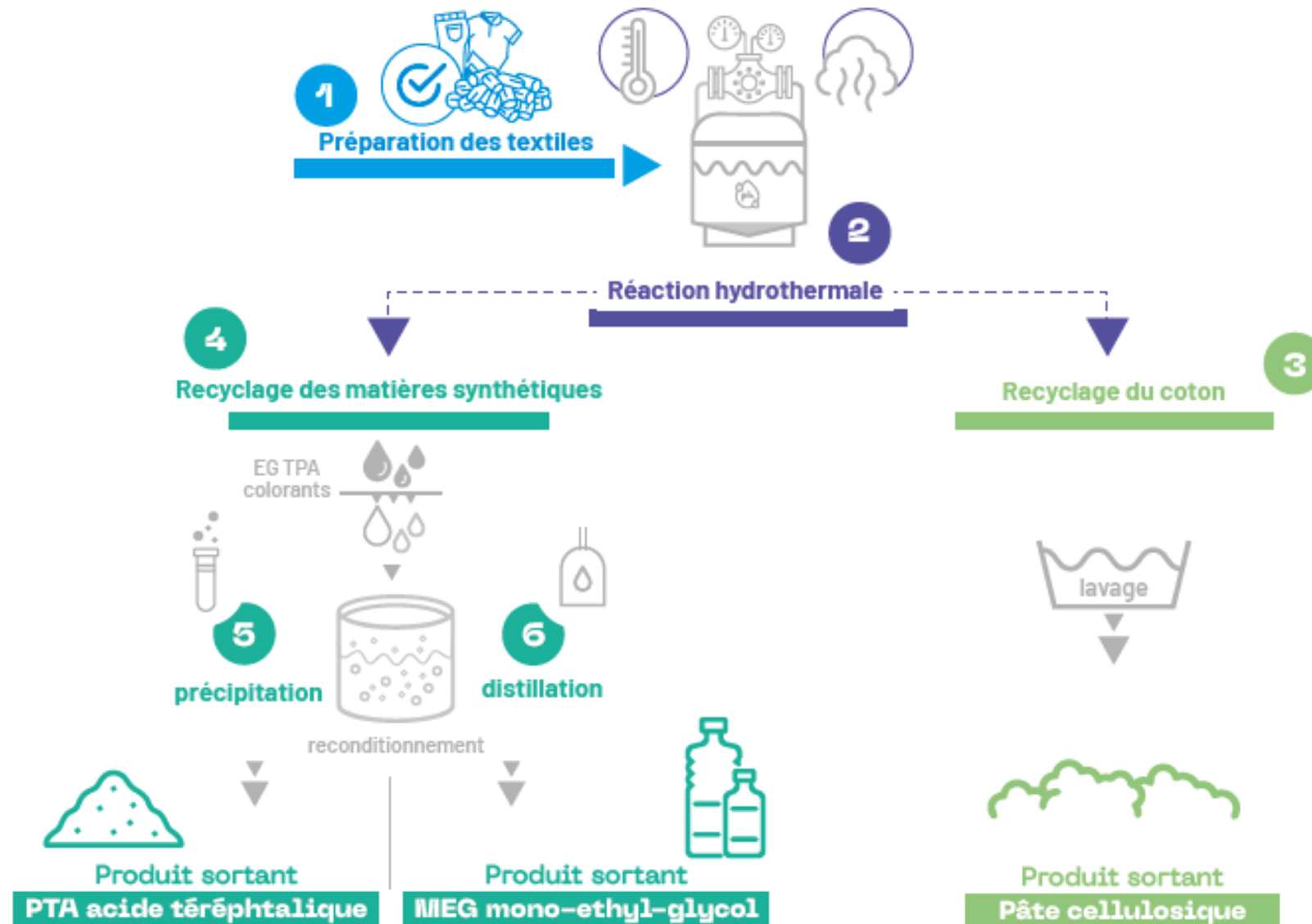


Textile post-consommation

Textiles (vêtements, aménagements) collectés dans des bornes par des structures de l'économie sociale et solidaire, puis triés et préparés par de futurs partenaires.



Zoom sur le procédé



Les ressources



340 000 m³ d'eau/an

Procédé en circuit fermé,
soit **plus de 85 % d'eau réutilisée**



175 000 MWh

d'électricité



130 000 MWh/an

de vapeur



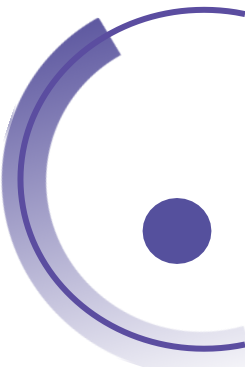
85 000 MWh/an

de gaz



1000 tonnes

de **réactifs** stockés sur le site



Questions / Réponses



Circadian

Le site d'implantation

Les atouts :

- Les **synergies potentielles** pour les infrastructures de transport et le besoin de ressources
- **Des solutions logistiques et multimodales**
- Des **compétences industrielles et locales existantes** en adéquation avec le besoin de main d'oeuvre du projet
- Un engagement dans la **décarbonation de l'industrie et la lutte contre l'artificialisation des sols par la réhabilitation de friches industrielles**
- La **politique locale dynamique** en faveur de la réindustrialisation et le développement de la chimie verte



La reconversion du site



Fermeture programmée (2027) de la **dernière centrale à charbon française**



L'État accompagne la reconversion des emplois : **30 M€ entre 2021 et 2025.**



La cockerie (53 ha) a fermé en 2009. Elle est au cœur de la plateforme Chemiesis → **projet de réhabilitation lancé dès 2013 avec l'Association Chemiesis**



Ce site est en reconversion, avec **dépollution engagée par l'EPFGE** (2024–2025) sous contrôle de l'État.



Plateforme internationale de 600 ha, spécialisée en chimie, énergie et matériaux innovants.



40 ha réhabilités par la CASAS pour de nouvelles activités, orientées vers la **chimie verte et l'économie circulaire**

L'intégration environnementale

Une étude de **danger**

- Pour identifier les mesures de préventions et de protection
- Evaluer le seuil du classement SEVESO

Les études relatives au milieu **naturel**

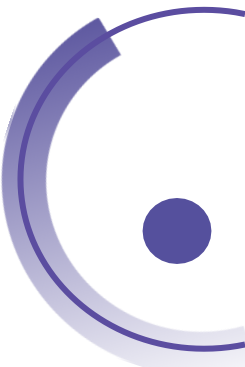
- Etude faune / flore menée par le gestionnaire de la plateforme
- Etude en cours pour préciser les prélèvements et les rejets en eau

Les études relatives au milieu **physique**

- Dépollution réalisée par L'EPFGE
- Architecture du site en cours de réalisation
- Etude sur la qualité de l'air, les émissions et les odeurs prochainement lancée
- Etude sur l'acoustique prochainement lancée

Les études relatives aux retombées **territoriales**

- Evaluation des retombées économiques en cours



Les alternatives et les options étudiées



Le site d'implantation

Site de Saint-Avoid sélectionné après une analyse multicritères



Le choix d'une solution de traitement des rejets en sortie de procédé

Construction d'une station de traitement des eaux ou mutualisation avec l'une des stations existantes ou en projet



Les solutions logistiques multimodales

Solutions d'acheminements par voies ferroviaires et fluviales à l'étude



L'intégration en aval

Pas de positionnement sur la partie filature pour se concentrer sur le recyclage chimique



La réalisation et la gestion du centre de contrôle qualité

Recherche d'un partenaire en charge de l'opérer



retenu



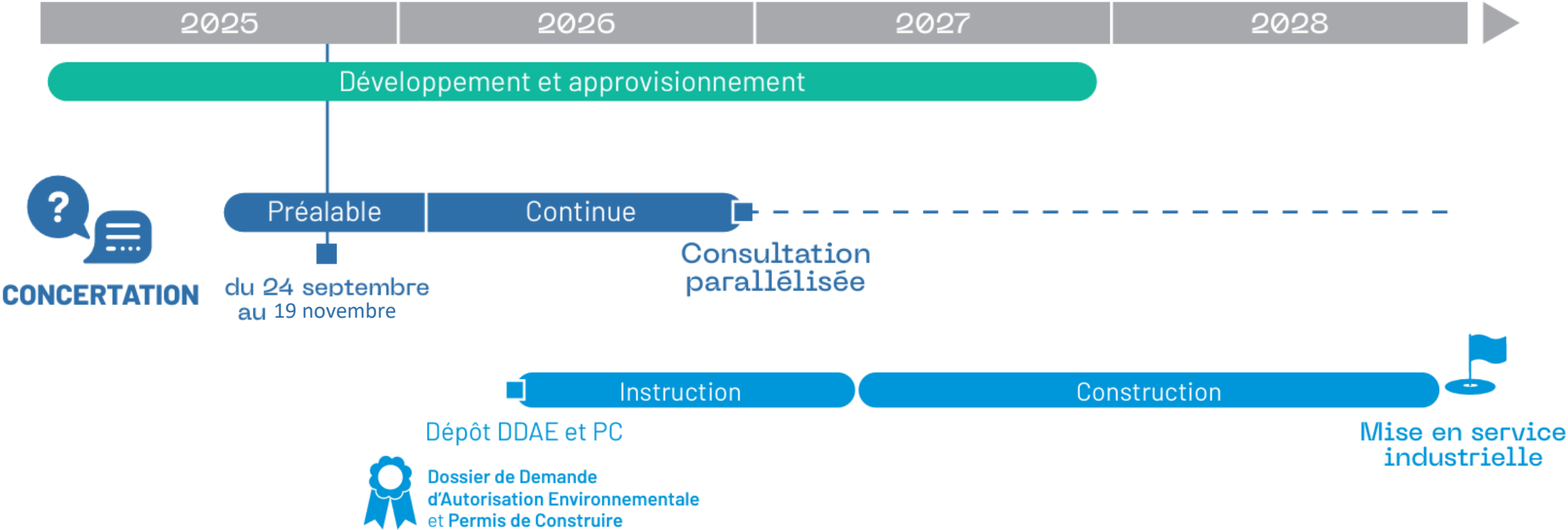
en cours



non retenu



Le calendrier prévisionnel

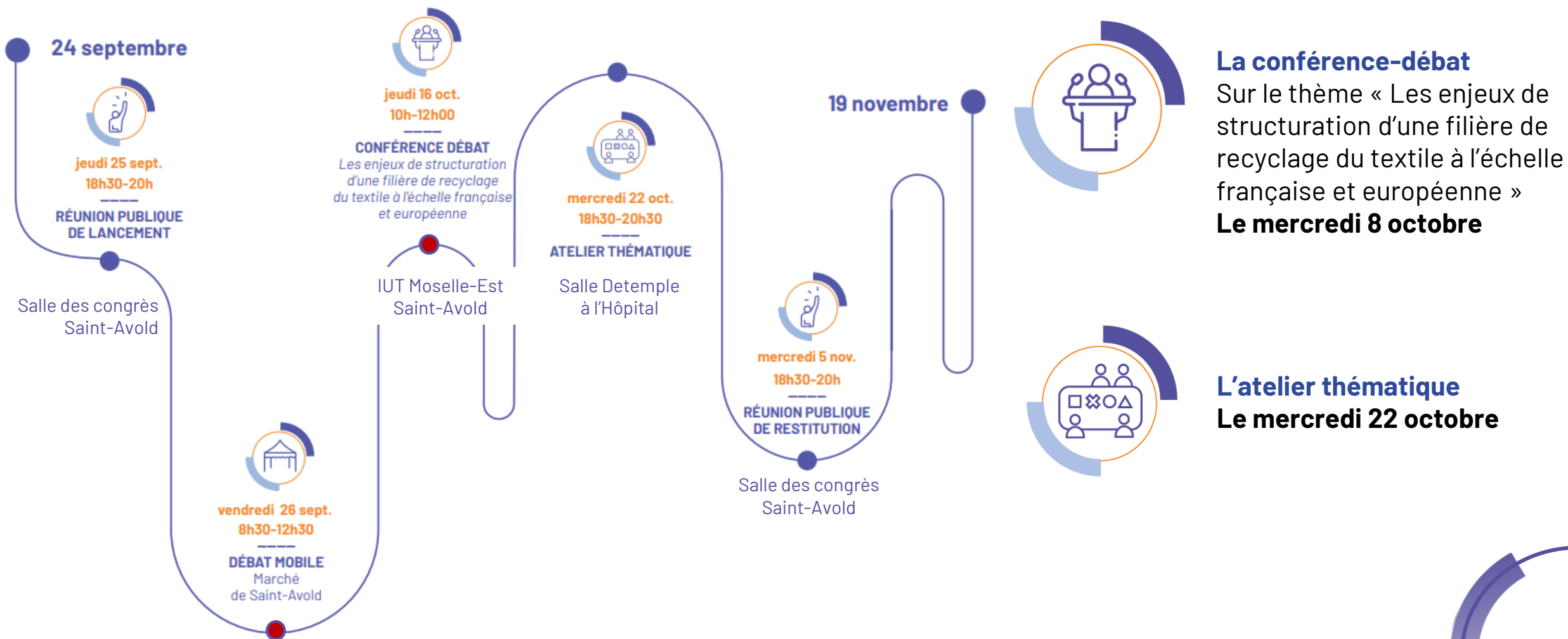


Questions / Réponses



Circadian

Les prochaines rencontres



Le choix des thématiques pour l'atelier

Thème de l'atelier :

L'intégration environnementale



Le sondage est accessible
sur le site de la concertation :

circadian-concertation.fr

4 options de thématiques supplémentaires :

- Les ressources et les synergies
- La logistique et l'approvisionnement
- La maîtrise des risques industriels
- Autre :

Répondez
avant le 29 septembre





Mot de conclusion des garants



circadian-concertation.fr